Sombreville

la chaleureuse

Bulletin Communal d'information

Octobre 2019 - n°100

24H/24

Funérailles
J-F PESSLEUX

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45

jf.pessleux@gmail.com

0498 940 620

atraxis
Bureau de Courtage

ASSURANCE ▪ PLACEMENT ▪ CRÉDIT ▪ PENSION

Vincent FAYS ▪ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ▪ B-5060 Sambreville
Tél. 071 77 35 41 ▪ Fax 071 71 22 32 ▪ info@atraxis.be ▪ www.atraxis.be

FSMA 41757 A - BE 0463.316.837

NOUVEAU À SAMBREVILLE

Taxi Eric
toujours la bonne humeur
NAVETTE AEROPORT 24h/24h
Confort & sécurité
Contact : eric.lurquin@hotmail.com - 0493 39 48 41

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Maintes fois j'ai eu l'occasion de rappeler la pression constante subie par les finances locales. Sambreville n'y échappe malheureusement pas. Et maintes fois j'ai pu en parallèle reprocher que soient confiées aux pouvoirs locaux des missions nouvelles sans que cette délégation ne s'accompagne de moyens budgétaires suffisants pour garantir leur implémentation optimale. C'est le cas, par exemple, de missions nouvelles confiées aux services de police et aux services de secours.

En effet, une série de mesures annoncées dans les déclarations de politiques régionale et communautaire peuvent indubitablement être accueillies favorablement par les villes et communes.

Dans ce contexte, les pouvoirs locaux doivent aujourd'hui composer avec les perspectives offertes par les accords tripartites fraîchement trouvés en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

On peut se réjouir de lire que le Gouvernement wallon veillera au respect du principe de neutralité budgétaire de ses décisions sur les finances communales. Il en va de même du maintien du mécanisme actuel d'indexation du fonds des communes et du fonds social de l'aide sociale, ainsi que de la neutralité budgétaire de toute réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE).

La Task Force qui sera mise sur pied pour éclairer le Gouvernement régional sur les perspectives financières des villes et communes devra également se pencher sur la délicate question du financement des pensions des agents communaux et des zones de police.

En appui aux revendications de nombreux mandataires locaux, dont font partie celles que je porte au Parlement de Wallonie, le Gouvernement continuera à plaider pour un juste financement par le Fédéral des zones de secours et de police.

Au-delà de ce juste financement et bien que les contours doivent encore s'ajuster, le Gouvernement wallon entend faire en sorte que les Provinces reprennent progressivement à leur charge, les contributions communales au financement des zones de secours, confiant ainsi aux Gouverneurs un rôle dans le pilotage de ces zones et allégeant, considérablement, le poids de la sécurité civile sur les finances communales.

Au-delà de ce juste financement et bien que les contours doivent encore s'ajuster, le Gouvernement entend faire en sorte que les Provinces reprennent progressivement à leur charge, les contributions communales au financement des zones de secours, confiant ainsi aux Gouverneurs un rôle de pilotage des zones de secours.

S'il m'est impossible d'établir en quelques lignes le catalogue des annonces favorables pour les communes contenues dans ces accords, je retiendrai encore l'encouragement financier aux projets supracommunaux ; le soutien à la dépollution des sites ; le renforcement de l'offre de transport en commun dans les principales agglomérations ; le soutien des PME locales par le biais des marchés publics ; l'augmentation du nombre de logements d'urgence ; le soutien au commerce de proximité, l'amélioration de l'offre d'accueil de la petite enfance, etc.

Je note également favorablement que le Gouvernement wallon entend revoir certains mécanismes et certaines réglementations pour permettre aux communes de mieux combattre les incivilités, d'accélérer les procédures en matière d'infraction urbanistique ou encore de lutter plus efficacement contre le phénomène de logements inoccupés.

Vous l'aurez compris, ces mesures représentent plus qu'une bulle d'air pour les communes, et si la concrétisation de certaines d'entre elles exigera du temps et des ressources, grandes sont l'impatience et la volonté de les voir dépasser le stade du projet, afin que les communes puissent conforter leur rôle majeur dans la nécessaire transition sociale, écologique et économique.

Jean-Charles LUPERTO
Député-Bourgmestre

Hommages à ...

Robert VASSART

Le Collège communal souhaite rendre un dernier hommage à Monsieur Robert Vassart, décédé à la fin du mois d'août dernier à l'âge de 83 ans.

Véritable ambassadeur de sa localité, Robert fut, avec d'autres, parmi les créateurs du comité de jumelage entre Auvelais et la ville française de Pont-Ste-Maxence.

Il fut également l'un des fondateurs du « timbre du Porion », un « timbre ristourne » créé en 1957. Le principal revenu de ce timbre servait à l'entretien des géants d'Auvelais, Jean et Marie. En période de fête, les commerçants le remettaient en double à leurs clients.

Nous exprimons ici à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.

Marcel Hocq

Le Collège communal et l'ensemble de l'Administration communale tiennent à remercier chaleureusement Monsieur Marcel HOCQ, célèbre artiste local, pour nous avoir offert une de ses plus belles œuvres.

Elle trônera fièrement au sein de nos bâtiments et plus précisément dans la salle des « pas perdus » de notre théâtre fraichement rénové.

Merci !

Audibilis sprl
Benoît DIERGE - Audiologiste
Centre auditif

Essais sans engagement
Piles auditives & accessoires
Garantie 5 ans
Bouchons de protection

Protection Ecran

GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE

Contrôle votre vue

Adaptation
toutes lentilles

Rue de la Place, 6 - 5060 Auvelais - Tél 071 77 31 78

FAMILY OFFICE

2 Agences AXA Banque
près de chez vous
Une seule et même équipe

Un bureau de courtage en assurances et crédits

- Placements et Private banking (courtage)
- Principales sociétés de crédits
- Assurances toutes compagnies
- Planification patrimoniale et Successorale fiscalité

Nous assurons aussi gratuitement un service à domicile

Votre priorité est la nôtre

Avenue de la Libération, 10
5060 Auvelais
071 77 61 77

Chée de Charleroi, 31
6061 Montignies-sur-Sambre
071 33 30 08

Découvrez nos services et produits en Banque, Crédits et en Assurances

Family Office Sprl - FSMA: 110305 A-cB - RPM: 0845128336

réinventons / la banque et l'assurance

WEEK-END DÉCOUVERTE À SAMBREVILLE
SAMEDI 19 OCTOBRE DE 14 H À 17 H 30 & DIMANCHE 20 OCTOBRE DE 14 H À 17 H

À VENDRE: STUDIOS, APPARTEMENTS 1-2-3 CHAMBRES & PENTHOUSES

THOMAS & PIRON BATIMENT
APPARTEMENTS & CONSTRUCTIONS

BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE Grand'Place - Rue Charles Heuze
Mardi & samedi de 14 h à 17 h 30 | Vendredi de 10 h à 12 h 30 | OU SUR RENDEZ-VOUS.
INFOS: 081 32 50 20 | appartements@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu

Fostplus

Le nouveau sac bleu est arrivé, il ne vous reste plus qu'à trier !

BEP Environnement a introduit récemment le nouveau sac bleu dans votre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique peuvent désormais être triés avec les PMC. Cela signifie une réduction significative des déchets résiduels, et bien plus de recyclage.

Presque tous les emballages en plastique

Le nouveau sac bleu peut désormais accueillir presque tous les emballages en plastique ménagers. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux barquettes de beurre, aux barquettes plastique de fromage et de charcuterie ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci peuvent désormais tous être triés dans le même sac. Avec ce nouveau tri, une baisse des déchets résiduels de 6 à 8 kilos est possible. Une bonne nouvelle pour l'environnement, et pour votre porte-monnaie.

Les anciens sacs restent encore valables

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment. Vous pouvez les proposer sans aucun problème à la collecte en y ajoutant les nouveaux emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et seront vendus dans les mêmes points de vente : votre supermarché, votre magasin de proximité, etc. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pouvez par conséquent sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant. Vous pourrez donc trier plus, avec le même confort.

Attention : pas partout en même temps

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. De cette manière, chaque acteur impliqué dispose du temps nécessaire pour se préparer correctement. Lors de l'introduction, de nombreuses parties prenantes sont en effet impactées : les communes, les intercommunales, les entreprises de collecte, les centres de tri, les entreprises de recyclage… Il est donc possible que les nouvelles règles de tri élargies en vigueur au sein de votre commune ne soient pas encore d'application dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail.

Plus d'informations ?

Consultez le site web de votre intercommunale www.bep-environnement.be ou www.lenouveausacbleu.be

À partir du 1er octobre 2019, il sera possible de trier encore plus d'emballages plastiques dans un tout nouveau sac bleu. Grâce à ce nouveau tri, vous mettrez jusqu'à 8 kg de déchets en moins dans la poubelle de déchets résiduels chaque année.

Les emballages ont énormément changé en vingt ans et, grâce aux nouveaux développements technologiques, nous pouvons recycler beaucoup plus d'emballages en plastique aujourd'hui que par le passé. De cette manière, nous pouvons économiser davantage de matières premières et étudier d'autres options de recyclage.

Sur www.lenouveausacbleu.be, vous trouverez plus d'informations sur ce qui est autorisé ou non, mais ci-dessous, nous vous donnons déjà la réponse à 10 questions fréquemment posées :

1. De quels emballages en plastique parle-t-on exactement ?

Pour le moment, seuls les flacons et bouteilles en plastique, les emballages en métal et les cartons à boissons sont autorisés dans le sac bleu PMC.

Dès le 1er octobre, le «P» s'élargit à presque tous les emballages en plastique. Il n'y a pas de changements pour les emballages métalliques et les cartons à boisson.

Emballages en plastique : En plus des bouteilles et flacons en plastique, vous pourrez désormais y ajouter aussi les pots de yaourt, les barquettes et raviers en plastique (ex : barquettes de beurre, raviers de champignons, emballages de charcuterie…), les dentifrices, les films, sacs et sachets en plastique...

2. Pourquoi ne peut-on pas imbriquer les emballages les uns dans les autres ?

Pour pouvoir recycler de manière optimale avec les nouvelles instructions de tri, vous devez respecter quelques règles. Si vous ne suivez pas ces règles, le sac sera refusé.

Plus de déchets sont autorisés dans le sac bleu mais il est important de les séparer tous. Empiler ou imbriquer les emballages pour gagner de la place n'est donc pas autorisé. Ceci afin que les emballages soient bien répartis dans l'installation de tri et puissent suivre le processus de recyclage adéquat.

Donc, aucun sac en plastique ne peut contenir un autre emballage à l'intérieur et les pots, barquettes et raviers ne peuvent pas être empilées les uns dans les autres.

Si vous voulez gagner de la place, aplatissez les bouteilles en plastique, les cartons à boissons, les canettes et boites de conserve.

Petit rappel pour les bidons, il est interdit d'accrocher des déchets à l'extérieur des sacs.

3. Est-ce obligatoire de séparer le film plastique souple de sa barquette de charcuterie ?

Oui. Parfois, un emballage est composé de différents types de plastique qui ne suivent pas la même filière de recyclage. Par exemple, une barquette de charcuterie en plastique rigide fermée par un film en plastique souple ou un ravier de beurre fermé par une couche d'aluminium. Pour trier correctement ces déchets et les recycler, séparez-les avant de les mettre dans le sac bleu.

4. Videz les emballages, est-ce nécessaire ?

Oui, c'est même obligatoire. Les emballages pleins ou à moitié vides (par exemple un pot de yaourt non entamé, une bouteille d'eau à moitié pleine...) ne sont pas autorisés dans le sac bleu. Ils ne circulent pas correctement sur la chaîne de tri.

Si un emballage n'est pas vide ou contient des résidus d'aliments, commencez par le vider ou le racler correctement avant de le placer dans le sac bleu. Si vous souhaitez éviter les odeurs, rincez brièvement l'emballage.

5. Quels sont les déchets refusés dans le nouveau sac bleu ?

- Emballage ayant contenu des produits toxiques ou corrosifs
- Emballage d'une contenance supérieure à 8 litres
- Emballage avec un bouchon de sécurité enfants
- Emballage d'huile de moteur, de pesticides et tubes en silicone
- Polystyrène expansé (frigolite)
- Autres déchets en plastique tels que seaux en plastique, imperméables, bottes, tuyaux de jardin...

6. Qu'en est-il des films plastiques, des pots de fleurs et des racs à plantes?

Désormais, les films plastiques, les pots de fleurs et les bacs à plantes peuvent également être placés dans le sac bleu.

7. Pourquoi le Nouveau sac bleu est-il implanté sur la zone du BEP et pas partout en Wallonie ?

Comme les installations de tri doivent être ajustées, les nouvelles règles de tri ne sont pas encore valables dans tout le pays. Elles seront introduites progressivement au cours des mois et des années à venir. Il se peut donc que vous mettiez déjà plus dans le sac bleu ici en Province de Namur et à Héron, mais que cela ne soit pas encore le cas sur votre lieu de travail, chez vos amis ou membres de la famille vivant dans une autre commune. Vérifiez toujours les instructions de tri locales.

8. Le nouveau sac bleu est-il proposé dans les écoles et les entreprises ?

Oui, les nouvelles consignes de tri s'appliquent également aux écoles et aux entreprises. Si vous déposez les sacs PMC à la collecte en porte-à-porte, vous serez alors soumis au nouveau régime dès le lancement du nouveau sac bleu dans votre commune. Si vous avez un contrat avec un partenaire privé de traitement des déchets pour la collecte des PMC, celui-ci vous informera quant au timing adéquat.

9. Les vieux sacs PMC restent-ils utilisables ?

Oui. Dès le 1er octobre, de nouveaux sacs bleus reprenant les nouvelles instructions de tri seront mis en vente. Mais les anciens sacs bleus que vous possédez ou achetez actuellement dans le magasin resteront valables.

10. Le jour de collecte reste-t-il le même ?

Oui. Le jour de collecte tel qu'il est indiqué dans le calendrier de collecte reste inchangé. Il en va de même pour les consignes de collecte (heure de sortie, emplacement des déchets…). Consultez votre calendrier de collecte !

Pour toute autre question,
consultez www.lenouveausacbleu.be ou prenez contact avec BEP Environnement.

MARBRERIE & PIERRE DE TAILLE
ROBERT G. & fils sprl

Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre, salle de bains, carrelages en pierre naturelle, monuments funéraires, caveaux.
Rue de Velaine, 75 • TAMINES
Tél. : 071 77 32 65
info@marbrerierobert.be • www.marbrerierobert.be

AVIS A LA POPULATION

UNE CAMPAGNE DE DERATISATION DE LA COMMUNE DE

SAMBREVILLE

SERA ENTREPRISE

DU 21/10 AU 25/10/19 INCLUS

LA SOCIETE ANIMAL PEST CONTROL SPRL
EFFECTUERA LE TRAITEMENT DE:

1. **TOUS LES BIENS COMMUNAUX**
2. **DES MAISONS PRIVEES**

GRATUITEMENT

SUR SIMPLE DEMANDE DES INTERESSES

CEUX-CI S'ADRESSERONT:

SOIT A L'ADMINISTRATION COMMUNALE
⇨ SERVICE ENVIRONNEMENT:
071/260.292 & 071/260.200
OU coordinationtravaux@commune.sambreville.be

SOIT A LA SPRL ANIMAL PEST CONTROL
⇨ 010/450 546

QUI FOURNIRA GRATUITEMENT LES PRODUITS NECESSAIRES OU SUIVANT LA DEMANDE, DEPECHERA UN TECHNICIEN

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Sambreville la chaleureuse

Echevinat des Aînés

Administration Communale Grand-Place 5060 Sambreville

Vous aussi, rejoignez le Conseil des Aînés !

Vous êtes âgé(e) de 55 ans ou plus et souhaitez vous impliquer activement dans la vie citoyenne de votre commune ? Le Conseil Consultatif communal des Aînés est pour vous !

Plus particulièrement, le C.C.C.A.S a pour missions de :

- Débattre des enjeux communaux, d'initiative ou à la demande, afin de fournir aux Autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés ;
- Faire prendre conscience aux aînés du rôle qui leur revient dans la commune et dans la société en suscitant autant que possible leur participation ;
- Leur fournir des opportunités d'exprimer leurs opinions et préoccupations ;
- Offrir aux aînés l'occasion de se rencontrer dans un esprit convivial et constructif ;
- Veiller à ce que des relations durables s'établissent entre citoyens de générations différentes de manière à construire entre elles un dialogue permanent ;
- Sensibiliser la population de la commune et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des aînés ;
- Suggérer, favoriser et appuyer toute initiative qui contribue à la promotion et à la défense du bien-être moral, social, économique et culturel des aînés ;
- Veiller au bien-être des aînés, notamment sous les aspects du logement, de la mobilité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de l'accès à l'information ;
- Lutter contre toutes formes d'isolement ou de solitude des aînés.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Guy VANDELOISE (Président)
0475/381.619 – gvandelois@voo.be

Thomas PHILIPPOT (Conseiller aînés)
0496/26.48.09 – tphilippot@commune.sambreville.be

10, rue de l'écluse 6000 Charleroi www.swcs.be
call center : 0800/25.400

Le CPAS de Sambreville collabore avec la SWCS et le FLW afin d'améliorer votre habitat grâce au RENOPACK- RENOPRÊT !

Le Renopack et le Renoprêt sont des **aides régionales proposées pour le financement des travaux de rénovation** dans une habitation existante.

Ils prennent la forme de prêt à taux 0 % dont le montant empruntable peut varier de 1000 € à 60.000 €. La durée de remboursement est de 30 ans max.

Selon les types de travaux, ce prêt peut se combiner avec **les primes wallonnes qui sont préfinancées** et calculées en fonction de vos revenus (condition d'occupation du bâtiment en tant que logement depuis au moins 15 ans et **audit obligatoire sauf exception**).

Pour quels types de travaux ?

L'isolation du toit, du sol et/ou des murs, installation d'une chaudière condensation gaz ou mazout, installation d'une chaudière biomasse, installation pompe a chaleur, installation d'un chauffe eau solaire, réalisation d'une audit énergétique, fermeture du volume protégé, installation d'un poêle à pellets, installation d'une chaudière au gaz propane, Amélioration des performances des installations de chauffage et eau-chaude, placement de panneaux photovoltaïque, le remplacement des châssis et/ou du vitrage (**y** compris les accessoires), le remplacement ou la réfection d'une toiture, remplacement des corniches et descentes d'eau pluviale, assèchement des murs, réfection ou remplacement de l' installation électrique ou gaz, renforcement ou démolition/reconstruction des murs, élimination de la mérule ou du radon, Ensemble des travaux visant à remédier a une ou plusieurs cause d'insalubrité, installation d'un système de ventilation

Depuis juin 2019 Investissement visant à adapter le logement au handicap du demandeur ou d'une personne à charge.

Principales conditions :

Le demandeur doit être soit propriétaire occupant, locataire ou propriétaire bailleur d'un logement en Wallonie occupé depuis au moins 15ans.

Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage doivent être inférieurs à 97.700 €.

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur enregistré.
Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit Tavaux doivent tous être réalisés dans un délai de 2 ans .

Des informations supplémentaires ?

Entité Locale de Sambreville,
CPAS de SAMBREVILLE, Rue des Bachères 40 à TAMINES
Mail : Energiecpas@sambreville.be
Mme FRANCAVILLA Valérie - Mr BEECKMAN Luc
N° Tel : 071/266040 N° Tel : 071/266036

Rénover – Besoin d'un exemple ?

EXEMPLE DE PRÊT À TAUX ZÉRO

Un ménage sans enfant souhaite rénover son habitation. Après avoir réalisé un audit énergétique d'un montant de 1.200€**, il doit réaliser les travaux suivants : **isolation de la toiture, remplacement des châssis et isolation des murs et sols**. Le coût des travaux est de 35.500 € (selon les devis récoltés). Les revenus imposables globalement (RIG) du ménage sont de 36.500 €. Le montant des primes est de 6.907,50€ (en fonction de la composition du ménage et des revenus – voir conditions des primes wallonnes sur energie.wallonie.be ou au numéro vert 1718).

Quel sera le coût total du crédit ? Quel sera le montant total dû par le couple? À quel TAEG (taux annuel effectif global) ?

Coût des travaux et montant du crédit	35.500€
Durée initiale du crédit*	180 mois (15 ans)*
Taux d'intérêt débiteur annuel	0%
Montant d'un terme du crédit	197,22€/mois
Coût de l'audit	1.200€**
Montant des primes*	6.907,50€*
Durée du crédit après validation des primes sur base des travaux réalisés et des factures finales*	145 mois (12 ans et 1 mois)
Coût total du crédit (montant des intérêts débiteurs + frais d'audit)	1.200 €**
Montant total dû (tel que défini par le Code de droit économique)	36.700€ (35.500 € + 1.200 €)
TAEG	0,46%

* Après validation des primes, le montant de celles-ci est affecté au remboursement anticipé partiel du crédit. Ce remboursement anticipé a pour effet de diminuer le capital à rembourser à due concurrence, de réduire la durée de votre crédit, la mensualité restant la même.

** Dans cet exemple, le coût de l'audit est une estimation, il est fonction de l'auditeur agréé.

La bibliothèque de Sambreville vous propose...

Retrouvez toutes nos activités et nos informations soit sur le site communal à l'adresse suivante : **www.sambreville.be/loisirs/culture/bibliotheque** ou sur la page Facebook « **Bibliothèque communale de Sambreville** »

Conférences

Conférence par Thierry LUTHERS et Philippe BUGHIN

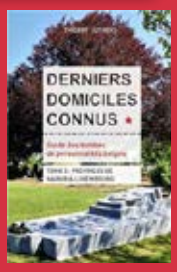

La bibliothèque de Sambreville accueillera ce mardi 12 novembre à 17 heures 30 à la bibliothèque d'Auvelais les deux journalistes pour une conférence d'une heure trente sur le métier de journaliste sportif, les coulisses d'une télévision et d'une émission et le livre de Thierry LUTHERS « Derniers domiciles connus » sur les personnalités de Sambreville reposant dans ses cimetières (de Rasador à Jean Poulain en passant par Bernard Perpète, Antoine Blavier et Emile Duculot). Anecdotes, faits véridiques et séance de dédicaces.

Sur inscription au 071/260.339.

Exposition

Exposition : « Ma famille en photo » du 18 novembre au 20 décembre à la bibliothèque d'Auvelais

« Elle est où la différence ? », c'est la question que nous pose l'AVIQ à travers sa campagne de sensibilisation au handicap. « Ma famille en photo ». 7 familles, 84 photos, une exposition itinérante à travers la Wallonie…pour changer le regard sur les personnes en situation de handicap.

Rencontre

Rencontre avec Franca Rossi

La bibliothèque d'Auvelais recevra l'auteure de « Une vie avec « ça », bipolaire, l'air de rien » et « Les yeux brouillés » le jeudi 21 novembre à 18 heures pour une rencontre qui sera animée Marie-Claude Jaumotte. Sur inscription au 071/260.339

Animation

Animation « Carterie »

En partenariat avec la Province de Namur, Caroline Deprez animera un atelier pour adolescents et adultes de confection de cartes, le mercredi 27 novembre de 14 heures 30 à 16 heures à la bibliothèque d'Auvelais. Sur inscription au 071/260.339.

Atelier

ATELIER D'ECRITURE « MEZZALIGNES » – Bibliothèque de Tamines

Adulte / Niveau débutant. Orthographe sans importance. 2 ateliers par mois, 1er et 3ème mercredis de 09h00 à 12h00. Fermé durant les congés scolaires. Atelier gratuit. Une écrivaine publique de l'asbl PAC Régionale de Charleroi vous invite à aiguiser votre plaisir d'écrire sous la forme d'exercices ludiques propices à créer en libérant votre imagination. Entrée possible toute l'année mais places limitées. **Inscription obligatoire** au 0498/466.276 ou mezzalignes.01@outlook.com

Conte

Heure du conte pour les enfants de deux ans et demi à six ans

A la bibliothèque d'Auvelais
- Dimanche 20 octobre à 10 heures 30
- Mercredi 27 novembre à 16h30
- Samedi 30 novembre à 10h30 (ludothèque de Velaine)
- Dimanche 22 décembre à 10h30

Sur inscription au 071/260.339

Permanence

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC – Bibliothèque de Tamines

2 permanences par mois, 1er et 3ème mercredis de 14h00 à 16h00. Fermé durant les congés scolaires. Service gratuit et confidentiel. Une écrivaine publique de l'asbl PAC Régionale de Charleroi vous accueille pour une aide à la rédaction de votre courrier privé, administratif ou professionnel.

Renseignements : ecrivaine.publique.01@outlook.com au 0491/618864

Fermetures

Attention ! Fermeture des bibliothèques, ludothèques et du Fonds d'Histoire et de Culture régionales le **vendredi 1er, samedi 2, lundi 11, vendredi 15 novembre et mercredi 4 décembre.**

Appel à candidature

Appel à candidatures :
Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée

Nous sommes à la recherche de 15 personnes afin d'intégrer le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée dont :

- Jusqu'à 14 membres siégeant à titre personnel et représentant un vaste éventail de handicaps : cécité ou déficience visuelle, mobilité réduite, surdité ou déficience auditive, retard mental, troubles d'apprentissage, problèmes de santé mentale ou intolérance au milieu. **Au moins 7 de ces 14 membres doivent avoir un handicap.**
- Minimum 1 membre exerçant son activité professionnelle principale dans un service ayant pour bénéficiaires des personnes handicapées.

Le CCCPH a pour objectifs :

- L'intégration des besoins de la personne handicapée dans les politiques urbaines et communales des pouvoirs locaux ;
- Le renforcement des mécanismes de concertation et de dialogue permettant aux personnes handicapées, par le canal de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification et au suivi de projets visant l'égalité et l'inclusion.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :
secretariat@commune.sambreville.be avec vos coordonnées complètes et quelques lignes concernant votre motivation.

groupements politiques

À l'heure d'écrire ces quelques lignes, les accords permettant la constitution d'un Gouvernement fédéral ne sont toujours pas scellés.

Néanmoins, nous pouvons déjà parler d'un aboutissement, celui d'un long processus qui nous aura conduit à conclure deux accords gouvernementaux avec les majorités arc en ciel.

Le monde change et nous nous devons d'apporter des réponses aux nouveaux défis en Fédération Wallonie Bruxelles et en Wallonie. C'est ainsi que nous somme prêts à faire face aux défis social, environnemental et économique.

Bien que ces 3 défis soient intrinsèquement liés, en matière environnementale, cela passe par une conscientisation et une participation de chacun.

C'est ainsi qu'au niveau communal, le Collège communal a souhaité participer à la 12ème nuit de l'obscurité en éteignant certaines zones ce 12 octobre de 18h à 7h le dimanche 13. Il est en effet important d'attirer l'attention sur le gaspillage énergétique et la pollution lumineuse que certains dispositifs engendrent en période nocturne avec des conséquences notamment sur le réchauffement climatique mais également sur la biodiversité.

Une balade nocturne était ainsi également organisée... l'occasion de (re)découvrir un environnement nocturne méconnu.

Par cette action symbolique, le Collège communal démontre sa volonté de prendre part activement à la lutte contre le réchauffement climatique tel qu'annoncé.

Mais le Politique ne pourra pas changer les choses seul, chacun à son niveau doit être conscient des impacts de ses actions, être solidaire et se mobiliser. À chaque niveau cela est important.

À l'image du collectif « Youth for Cimate Val de Sambre » et des quelques 700 jeunes sambrevillois qui auront pris part à cette lutte en marchant dans nos rues le 20 septembre dernier ! Nous ne pouvons qu'encourager cette mobilisation de la jeunesse.

En matière de conscientisation environnementale, nous souhaitions également féliciter chaque citoyen pour l'amélioration du tri sélectif global des déchets des sambrevillois depuis le passage au système de récolte par poubelles à puce. Celui-ci se veut actuellement parmi les meilleurs de la Province. Cela contribue à la valorisation des filières de recyclage et d'une certaine manière à l'économie circulaire.

Par ces exemples, nous souhaitions insister sur l'importance d'une action collective pour la préservation de nos ressources.

Une protection de l'environnement qui va nécessairement de pair avec une protection sociale tant cette transition écologique que nous vivons ne peut se faire au détriment des plus fragilisés.

VOTRE ÉQUIPE PS

Le vendredi 20 septembre dernier, plus de 700 personnes ont défilé dans les rues de (TAM) et d'(AUV) : des tout jeunes, des jeunes et des moins jeunes !

Des élèves du Collège Saint-André d'(AUV), de l'Athénée Royal de (TAM) et d'autres écoles encore ont marché pendant plus de deux heures, emmenés, notamment, par leurs enseignants. Les enfants de Saint-François-Centre ont rejoint ce cortège dans le parc d'(AUV). Sans oublier, les jeunes de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Catherine qui les ont applaudis et soutenus ou les petits de Saint-François-Glacerie qui ont manifesté leur enthousiasme au passage des aînés.

Cette manifestation, initiée par le collectif « Youth for Climate Val de Sambre », a été un véritable succès. Elle s'est déroulée dans une atmosphère joyeuse et bon enfant. L'action des jeunes a été saluée par de nombreux coups de klaxon, des encouragements d'automobilistes et de Sambrevillois.e.s croisé.e.s sur le parcours. Nombreux sont les citoyens qui ont filmé le cortège ou sont sortis sur le pas de leur porte pour soutenir la manifestation.

Mais que veulent vraiment nos jeunes ?

Ils réclament le droit de vivre dans un monde sain et juste.

En effet, ils héritent d'un monde qu'ils n'ont pas initié, d'une Terre qui s'enflamme, où les intérêts économiques priment sur l'humain. Car penser « climat », c'est avant tout penser aux êtres qui habitent et qui habiteront notre planète dans les prochaines années et décennies, voire siècles.

Ces actions sont clairement apolitiques, pourtant en

tant qu'ECOLO, nous nous sentons en phase avec ces revendications et inquiétudes. Nous sommes également conscients que les jeunes, ces jeunes, sont notre avenir à tous ! Et que leur démarche est tout sauf égoïste.

Le monde contre lequel ils manifestent a été construit par tous, le monde pour lequel ils manifestent sera celui de tous. C'est pourquoi, il est primordial d'encourager leurs actes et non d'y voir juste une occasion de brosser les cours.

Si leurs revendications peuvent parfois sembler contradictoires avec certains de leurs -supposés - gestes, elles n'en restent pas moins légitimes. Sommes-nous tous irréprochables après tout…

Voir une jeunesse qui réfléchit, se soulève et exige des changements doit servir d'exemple à tous !

LE GROUPE ECOLO

MR & CITOYENS

L'évolution écologique est en cours… Nous le voyons tous les jours dans les médias du monde entier, on peut aussi le remarquer au quotidien dans notre commune. En effet, si la marche pour le climat récemment organisée sur notre territoire a fait grand bruit, une journée de congé supplémentaire pour les uns, un engagement civique pour les autres, notre commune dans son ensemble évolue vers une réduction de notre empreinte écologique. De pire élève de la province, notre commune est en train de devenir un exemple en matière de tri et de réduction de déchets : Au premier semestre 2019, la masse de déchets collectée a diminué de plus de 60% ! Assurément un geste pour l'environnement mais également pour le portefeuille de chacun.

Si la prise de conscience est une belle première étape, la seconde est probablement une opportunité pour l'emploi. La réduction de notre impact sur la faune, la flore et le climat passe par une économie plus locale, le développement de PME et donc la création d'emploi et la sauvegarde de nos commerces.

La déclaration de politique général du nouveau gouvernement wallon nous laisse également présager que des opportunités seront possibles dans notre région ouvrière par l'encouragement à la rénovation de nos habitations. C'est en effet la vétusté du patrimoine bâti qui est le principal handicap de la Wallonie en matière de consommation énergétique. Ici encore des créations d'emploi sont à espérer ! Et c'est à nouveau une bonne nouvelle pour le portefeuille de tous nos concitoyens.

Le climat et notre empreinte écologique ne doivent donc pas être un thème de discorde comme nous pouvons le voir parfois mais surtout une opportunité à saisir pour la création d'emplois, l'amélioration du niveau et du cadre de vie. Le groupe MR & citoyens veillera à ce que notre commune ne reste pas à la traîne et puisse saisir l'opportunité qui s'offre à elle pour enfin oublier les traumatismes que la disparition de son patrimoine industriel a pu laisser sur l'économie locale et auprès de nombreuses familles.

LE GROUPE MR & CITOYENS SAMBREVILLE

cdH Plus

L'insertion par le logement, une priorité.

L'accroissement des phénomènes de précarité et d'exclusion sociale fragilisent les personnes qui ont des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement. Ces personnes ont souvent besoin, en même temps que d'un logement, de soutiens pour se reconstruire, pour vivre avec d'autres et pour envisager l'avenir.

L'insertion par le logement, comme son nom l'indique, consiste à considérer le logement comme un élément essentiel à la reconstruction sociale, économique et psychique des individus, mais consiste également à œuvrer pour que cette inscription dans le logement soit durable et apporte la stabilité nécessaire pour prévenir une « rechute ».

Dans un contexte de lutte contre la pauvreté nous voulons faire du logement, une priorité !

Parce que le logement est une condition à l'insertion et à l'autonomie de la personne.

Pour accompagner le locataire ou les candidats locataires, il est essentiel de soutenir, de préserver et de renforcer les missions sociales en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs (habitants, CCLP, AWCCLP, partenaires publics et associatifs,) bien souvent confrontés à des problématiques aiguës.

Force est de constater que les moyens affectés à l'accompagnement social et à l'action sociale au sens large demeurent insuffisants. Leur impact positif sur le terrain est très important et incontesté.

En effet, les professionnels doivent œuvrer chaque jour pour apporter le meilleur accompagnement possible aux personnes en difficulté et méritent plus que jamais l'attention des politiques publiques dans une approche globale et transversale.

Le cdH s'inscrit entièrement dans cette dynamique de l'insertion sociale par le logement et soutien la participation active de tous les acteurs notamment aussi dans les démarches de construction et de rénovation, en assurant un filet social pour les plus démunis par un accompagnement social qui place l'Humain au centre, la cohérence et le sens des actions développées seront renforcés.

CDH-SAMBREVILLE

SCOLYTE DE L'ÉPICÉA

Agir maintenant !

OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON du BOIS

RECOMMANDATIONS aux propriétaires de parcelles forestières concernés par des épicéas scolytés

- Seul l'épicéa est sensible
- L'évacuation des épicéas scolytés est une obligation légale *(Articles 60 à 64 de l'Arrêté Royal du 19 novembre 1987)*
- Il est indispensable d'identifier rapidement les épicéas attaqués, à savoir ceux qui présentent un ou plusieurs des symptômes suivants :
    - **Trous de perforation sur l'écorce avec expulsion de sciure et éventuellement écoulement de résine**
    - **Jaunissement / roussissement des aiguilles ou perte brutale des aiguilles**
    - **Décollement ou perte de fragments d'écorce**
- Les arbres présentant au moins un de ces symptômes doivent être évacués idéalement dans les 15 jours qui suivent leur détection. A défaut de trouver une solution pour leur évacuation, il est conseillé de les **ébrancher et de les écorcer**.
- Les épicéas morts en fin d'été 2018 et ayant perdu toute leur écorce **ne sont plus considérés comme contaminants.** Leur évacuation n'est donc pas prioritaire sur un plan sanitaire.
- Dans les parcelles concernées, toute coupe portant à la fois sur des arbres scolytés et des arbres sains doit être mûrement réfléchie. Des professionnels sont à la disposition des propriétaires pour les aider à prendre cette décision.

Le guichet SCOLYTES, un outil pour les propriétaires forestiers:
084 / 46 03 55
www.scolytes.be scolytes@oewb.be

OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON du BOIS

Avec le soutien de la Wallonie

CELLULE d'APPUI à la PETITE FORÊT PRIVÉE

Société Royale Forestière de Belgique

FÉDÉRATION NATIONALE DES EXPERTS FORESTIERS

NTF PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

état civil

Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant.

naissances

Juillet 2019

- Preillon Gaspart (AUV)
- Eloy Ayden (VEL)
- Londot Olivia (TAM)
- Khan Louisa (MOI)
- Baland Tom (TAM)
- Benmsika Eyad (AUV)
- Remy Zack (Moignelée)
- Decaux Jade (TAM)
- Vaerman Juliette (AUV)
- Alchihab Mohammed (AUV)
- Vandeloise Malyano (TAM)
- Decoux Raimondi, Chellsay Marianne Marie-France
- Ghazi Fares (TAM)
- Sammour Maram (TAM)
- Bruyr Juliette (VEL)
- Boriau Alice Falisille
- Audain Lukas (AUV)
- Scheirlinck Liam (TAM)
- Decroie Mitsuha (AUV)
- Wagemans Sinte Ethan (TAM)
- Grande Y Lara Xavi (AUV)
- Fournier Demanet Diego (AUV)
- Delvaux Tom (TAM)
- Zervopoulos Stelio (AUV)
- Doumont Lyne (AUV)
- Scorniciel Enzo (FAL)

Août 2019

- Schaefs, Catelia Gilberta (AUV)
- Schaefs, Ilenia Maria-Grazia (AUV)
- Thiltges, Camille (KEU)
- Cuvelier, Tina Tatiana Aline (KEU)
- Le Nouvel, Eléna (FAL)
- Salzano, Mila (FAL)
- Forêt, Mila (VEL)
- Gerard, Rose Iris Elodie (FAL)
- Sartori, Gabriel (TAM)
- Bibbo, Edoardo (MOI)
- Hermans Zografakis, Georgia (ARS)
- Thibaut-Buffart, Numa (TAM)
- Vandevorst, Lawson (TAM)
- Wagneur Legat, Érine Carole Jacqueline (KEU)
- Vangijzegem, Timéa Nora (VEL)
- Dehaut, Jade Louise Jean-Philippe (MOI)
- Wiser, Victor Pierre Tom (TAM)
- Lambert, Théo (AUV)
- Célis, Léaline Betty Graziella (AUV)
- Couret, Amalia Lindsay Arnauld Abbygail (AUV)
- Panebianco, Valentino (TAM)
- Ippia, Emiliano Michel (ARS)

mariages

Juillet 2019

- Lamy Panayotis (Auvelais) & Jeanmart Mégane (Auvelais)
- Genot Noël (Vitrival) & Ledru Monique (Tamines)
- Zabus Cédric (Tamines) Floreancing Virginie (Tamines)
- Brichart Yves Sombreffe & Lengelé Séverine (Tamines)
- Garello Aldo (Velaine) & Vinogradova Inna (Saint-Pétersbourg)
- Clause Gérard (Moignelée) &Fournier Christine (Moignelée)
- Doumont Jacques (Auvelais) & Swings Rita (Auvelais)
- Cavallaro Dominique (Falisolle) & Carmanne Marielle (Falisolle)
- Horvath Jacint (Auvelais) & Legros Janique (Auvelais)
- Marcolini Vincent (Falisolle) & Turchetti Wivine (Falisolle)
- Dufey Michel (Velaine) & Devilez Amélie (Velaine)
- Maes Jérôme (Tamines) & Boucher Gwenaëlle (Tamines)
- Demarco Antonio (Keumiée) & Fournier Mélanie (Keumiée)
- Verlinden Quentin (Falisolle) & Noiret Sabrina (Falisolle)
- Malherbe Sophie (Tamines) & Marique Doriane (Tamines)

Juillet 2019

- Lambert Jonathan (Velaine) & Lambert Cindy (Velaine)
- Robaert Christophe (Keumiée) & Wattiez Rosa (Keumiée)
- Wallerant Sylvain (Velaine) & Baudinet Elodie (Velaine)
- Delbrouck Adrien (Auvelais) & Tilmont Aurore (Auvelais)
- Goës Emmanuel (Velaine) & Fortemaison Laurence (Velaine)
- Vitale Francesco (Moignelée) & Cardillo Eva (Auvelais)

état civil

Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant.

mariages

- Daloze Olivier (Velaine)
  & Vanderkruys Valérie (Velaine)
- Pirot Sébastien (Tamines)
  & Bierwart Aneline (Tamines)
- Lalmand Rudy (Moignelée)
  & Duriz Marjorie (Moignelée)
- Laeremans Michel (Arsimont)
  & Osce Maité (Arsimont)
- Massart Quentin (République Tchèque)
  & Alizada Nigar (République Tchèque)
- Goffin Matthieu (Tamines)
  & Lammens Fany (Tamines)
- Jonet Marine Montignies Sur Sambre
  & Tudisca Elise (Moignelée)
- Thill Johann (Auvelais)
  & Uberland Cindy (Auvelais)
- Cirvilleri Salvatore (Moignelée)
  & Lehouck Erika (Auvelais)
- Lejeune Jonathan (Moignelée)
  & Nicasio Laetitia (Moignelée)
- Pir Turan (Auvelais)
  & Malréchauffé Jenifer (Auvelais)
- Paternotte Grégory (Velaine)
  & Meyer Amandine (Velaine)
- Vonnèche Raphaël (Velaine)
  & Hesters Aurélie (Velaine)
- Leroux Marc (Moignelée)
  & De Decker Sabrina (Moignelée)

décès

Juillet 2019

- Mouthuy Claire (ARS)
- Leroi Nicole (AUV)
- Lamy Oscar (KEU)
- Vincent Jean (AUV)
- Gohorry Claudine (KEU)
- Pietquin Willy (VEL)
- Dikeou Vassiliki (MOI)
- Vanderose Andrée (FAL)
- Gobert Marie-Louise (AUV)
- Michaux Gilberte (AUV)
- Maucourt Jeannine (VEL)
- Luongo Francesco (TAM)
- Rigot Raymonde (AUV)
- Nervesa Gemma (AUV)
- Courtois Marie (AUV)
- Longo Onorino (VEL)
- Vassart Andrée (VEL)
- Demeyer Robert (ARS)
- Dellis Laure (AUV)
- Berehanic Maria (AUV)
- Van Geesbergen François (TAM)
- Frankinet Marie (AUV)
- Delfosse Solange (AUV)
- Patris Christian (FAL)
- L'Hoste Yvon (FAL)
- Taeremol Roland (TAM)
- Voinot Benoit (TAM)

Août 2019

- Capuzzo Lydia (AUV)
- Evrard José (TAM)
- Abras Chantal (AUV)
- Kessler Auguste (VEL)
- Di Marcoberardino Antonio (MOI)
- Bastien Josiane (AUV)
- Gosset Chantal (ARS)
- Dohet Ferdinand (FAL)
- Béka Josiane (KEU)
- Goffaux Jean (TAM)
- Defeinve Jenny (TAM)
- Tuttobene Salvatore (TAM)
- Vassart Robert (AUV)
- Halloin André (AUV)
- Pietquin Roland (TAM)
- Florkin Arlette (AUV)
- Massart Lucie (VEL)
- Depasse Marie (AUV)
- Capodici Giuseppa (AUV)
- Schu Jacqueline (TAM)
- Dewel Léon (VEL)
- Gillain Jeannine (AUV)
- Salingros Andréa (AUV)
- Tombu Claudine (AUV)
- Carpiaux Jean (FAL)
- Graindorge Jean (AUV)
- Carobbio Clara (ARS)
- Fontana Marin (TAM)
- Lupo Nadine (FAL)
- Dumont Marie-Paule (FAL)

Samuel Losfeld

Entreprise générale de construction et de rénovation

0496/69.28.11

www.s-losfeld.be - slosfeld@gmail.com

1 rue de fosses 5150 floreffe
rénovations partielles ou complètes, batiments neufs, aménagements extérieurs
travail réalisé par le patron avec des matériaux et un savoir-faire de qualité

11 ans

THOMAS HITTELET

TERRASSEMENTS, AMÉNAGEMENTS, CRÉATION PARCS & JARDINS

0475/86.17.53

HITTELET.THOMAS@HOTMAIL.COM

CRÉATION ET AMÉNAGEMENTS DES ALLÉES, TERRASSES, PAVAGE, MONTAGE DE CHALET, PALISSADES, CLÔTURES, ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, PLANTATIONS, SEMIS DE GAZON, ABATTAGE, TAILLE, TONTE, ÉTANG

COUSCOUS à emporter

Le Hammamet

Spécialités Tunisiennes & Françaises

Chaussée de Dinant
WEPION (Namur)
0495/891 893 - 081/58 21 44
www.restaurant-lehammamet.be
lehammamet@skynet.be

Ouvert de 12h à 15h et de 18h à 23h
Fermé le mardi (sauf fériés)

Grand choix d'entrées :
Chockchouka (spécialité tunisienne)
Scampis, cuisses de grenouilles...
A savourer, d'excellent(e)s :
Couscous royal, grillade, poulet, merguez
Tajines
Grillades : steaks, brochettes, côte à l'os...
Glaces : sur place ou à emporter
Terrasse fleurie avec vue panoramique sur la vallée de la Meuse

PIERRARD FRERES

Couverture • Sécurisation • Etanchéité • Ornementation

Rue des Glaces Nationales 234
B-5060 Sambreville (Auvelais) - Belgique

T.: +32 (0)71 77 68 36 | F.: +32 (0)71 74 28 61
info@toitures-pierrard.be

www.toitures-pierrard.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Jean-François se fera un plaisir de vous rencontrer. 0470 / 116 140

Grand Merci...

aux annonceurs chez qui nous vous recommandons vos travaux et achats !

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

RECHERCHONS OUVRIERS, MANOEUVRES ET APPRENTIS. ENVOYEZ VOTRE CV PAR MAIL.

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR -TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be 071 74 20 12 - 0494 45 02 31

Un service et des conseils de qualité

Pour vos électroménagers | cuisines équipées | encastrables
placards et dressings | services techniques | **Defitec, c'est impec' !**

defitec electros & cuisines

30 ans de conseils en électros & cuisines

Grand choix de produits sélectionnés

Un showroom agréable de 1800m2

Des prix et promos sympas

Plus d'infos dans notre nouvelle boutique en ligne
www.electro-cuisine-defitec.be

Rue Pré des Haz, 9
5060 Tamines (Sambreville)

info@ecdefitec.be
071 77 00 88

Lundi au vendredi :
9h - 12h30 et 13h30 - 18h

Samedi :
9h30 - 18h00 (sans interruption)
Fermé le dimanche

TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION

SPRL **BAETMANS**

GSM 0494/36.27.63

AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11

Editeur responsable : Mr Jean-Charles Luperto - Bourgmestre Sambreville — Réalisation sprl REGIFO Edition : Fosses-la-Ville & 071/74.01.37 - Fax 071/71.15.76 - info@regifo.be